

5.0 crédits

30.0 h + 15.0 h

1q

Enseignants:	Delecosse Eric ; Leloup Fabienne ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables :	Politiques régionales et aides européennes (MSPOL2143) ou Politiques régionales (cours d'horaire décalé de master 1)
Thèmes abordés :	<p>Ce cours part des politiques de cohésion de l'UE depuis l'élaboration des politiques au niveau européen et leurs enjeux et aborde l'élaboration des documents de cadrage stratégique (document unique de programmation) par les autorités nationales ou régionales compétentes ; il détaille les procédures d'appels à projets et le suivi-évaluation par les comités de gestion et analyse le suivi de projets spécifiques depuis la réponse à l'appel jusqu'à leur mise en 'uvre. Outre la compréhension des mécanismes en jeu, le cours aborde les acteurs en jeu, les instruments de l'action publique aux divers niveaux de pouvoir (DOCUP, tableaux de bord, *) et se base sur l'analyse d'études de cas de projets territoriaux cofinancés par l'UE réels.</p> <p>Le cours est complété par 15 heures de travaux pratiques destinés à mettre l'étudiant en situation c'est-à-dire à étudier des projets réels.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin du cours, l'étudiant aura acquis la capacité de proposer, de mettre en 'uvre et d'analyser des projets appliqués liés à la politique de cohésion de l'Union Européenne, spécifiquement des projets de type territorial, concernant le développement économique et les réalités transnationales. Il aura développé sa compréhension du processus décisionnel élaborant le cadre général de ces projets (du niveau européen au niveau régional), le processus d'appels à projets mais également sa connaissance des étapes de proposition, mise en 'uvre, suivi et évaluation de projets à partir de dossiers spécifiques.</p> <p>Le cours est l'occasion de travailler les compétences suivantes (cfr. « Référentiel des compétences acquises à l'issue des masters en sciences politiques ») :</p> <p>Compétences transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> · CT2 : adopter une démarche critique et réfléchie, · CT4 : travailler et apprendre de manière autonome. <p>Compétences générales</p> <p>--</p> <p>CG2 : Inscrire son analyse et/ou action dans une perspective multiniveaux et spécifiquement identifier les différents niveaux institutionnels; gérer des projets; et conseiller et faire preuve d'expertise,</p> <ul style="list-style-type: none"> · CG4 : Diffuser des informations politiques, économiques et sociales et spécifiquement présenter des informations de manière claire et précise à l'oral ou à l'écrit . <p>Au regard des acquis inclus dans le master en administration publique, ce cours entend développer spécifiquement l'aptitude suivante : traiter de manière autonome et rationnelle des problèmes complexes.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Evaluation basée sur la résolution d'un problème lié à une étude de cas et sa présentation orale et/ou écrite.
Méthodes d'enseignement :	Exposés et travaux dirigés sous la forme d'études de cas; interventions d'experts extérieurs
Contenu :	<p>Le cours part de l'analyse de la politique régionale de l'Union Européenne, son évolution en ce compris ses perspectives pour la programmation 2014-2020 et sa mise en 'uvre dans les documents stratégiques régionaux.</p> <p>Il intègre ensuite l'analyse critique et comparée de divers projets (par exemple à partir de la banque de données de l'UE « régions actrices du développement »).</p> <p>Il aborde ensuite la mise en 'uvre actuelle de la politique régionale de l'UE à partir de projets concrets, depuis le DOCUP régional jusqu'aux projets particuliers, en insistant sur des projets à portée transnationale et territoriale.</p> <p>La partie appliquée du cours est consacrée à l'étude de cas concrets, présentant le contexte régional stratégique (le cadre de la programmation), la mise en place du projet, sa comparabilité (avec d'autres régions européennes) et le cas échéant les bonnes pratiques identifiables, les obstacles rencontrés et le problème ou l'enjeu en question.</p> <p>Dans cette partie appliquée, la démarche implique l'intervention d'intervenants extérieurs et/ou la visite de terrain.</p>

<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Master [120] en administration publique > Master [120] en administration publique (horaire décalé)</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>CCBM</p>